



Chiropratique en entreprise

Certification

LA PRÉSENTE CERTIFICATION ATTESTE QUE

Dr Denis Lachance, chiropraticien

A SATISFAIT AUX EXIGENCES DE L'ORDRE DES CHIROPATICIENS DU QUÉBEC EN TERMES D'EXPÉRIENCE CLINIQUE,

DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES AU NIVEAU DE LA PRATIQUE EN ENTREPRISE,


EN FOI DE QUOI NOUS LUI DÉCERNONS LE TITRE DE

Professionnel de la chiropratique en entreprise de l'OCQ,

CI-APPELÉ «PCEOCQ»


Président




Secrétaire

Émis à Montréal, le 17^e jour de septembre 2011